

SITE WEB
AUTEUR du site. *Nom du site* [en ligne] Date de publication ou de mise à jour. Disponible sur <adresse url > [consulté le ...]

Ex : MINISTERE DES SPORTS. *Sport education, mixtes citoyenneté* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.sem.c.fr> [consulté le 10 janvier 2011]

Ex : CNRS-Sagascienc. *Darwin - Le voyage d'un naturaliste autour du monde* [en ligne] Dossier mis en ligne en Juin 2009. Disponible sur <http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosdarwin/darwin.html> [consulté le 10 janvier 2011]

ARTICLE D'ENCYCLOPEDIE

NOM, Prénom de l'auteur. Titre de l'article. In : *Titre de l'encyclopédie*. Date de publication, pagination.

Ex : POITRAT, Etienne. Biocarburants. In : *Techniques de l'Ingénieur* [en ligne] 2009, réf : BE8550, 19 p. Disponible sur <http://www.techniques-ingenieur.fr> [consulté le 10 janvier 2011]

ARTICLE DE PERIODIQUE

NOM, Prénom de l'auteur. Titre de l'article. *Titre du périodique*. Date de publication, volume, numéro, pagination.

Ex : LIGER-BELAIR, G., GOUGEON, R., SCHMITT-KOPPLIN, P. Champagne : l'arôme au cœur des bulles. *Sciences et Avenir*. Décembre 2010, n°398, p. 35-38.

MEMOIRE, THESE

NOM, Prénom de l'auteur. *Titre*. Type de travail (thèse, mémoire, rapport). Discipline. Lieu de soutenance : Etablissement de soutenance, année de soutenance, pagination.

Ex : JACQUET, Julie. *Santé bucco-dentaire : grossesse et prévention* [En ligne]. Mémoire de sage-femme. Metz, 2009. Disponible sur http://www.scd.uhp-nancy.fr/docnum/SCDMED_MESF_2009_JACQUET_JU [consulté le 10 janvier 2011]

OUVRAGE

NOM, Prénom de l'auteur. *Titre de l'ouvrage*. Tomaison. Edition. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, année de publication, pagination. Collection (facultatif). ISBN (facultatif)

Ex : DOUCHEFF, Jacques. *Analyse : recueil d'exercices et aide-mémoire*. Vol. 1. 3e édition. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2010, 510 p. Enseignement des mathématiques. ISBN : 978-2-88074-892-0

CHAPITRE D'UN OUVRAGE

NOM, Prénom de l'auteur. *Titre du document*. Edition. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, année de publication. Numérotation du chapitre, Titre du chapitre, pagination du chapitre.

Ex : LABERCHÉ, Jean-Claude. *Biologie végétale*. 3e édition. Paris : Dunod, 2010. Chapitre 7, La nutrition de la plante, p. 158-204.

Chapitre et ouvrage ayant un auteur différent

NOM, Prénom de l'auteur du chapitre. Titre du chapitre. In : NOM, Prénom de l'auteur de l'ouvrage. *Titre de l'ouvrage*. Edition. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, année de publication, pagination du chapitre.

Ex : HUGUIER, Michel. L'hôpital public en crise ? In : ISRAËL, Lucien (éd.) *Santé, médecine et société*. Paris : Presses universitaires de France, 2010, p. 231-227.

Documents électroniques :

Indiquez [en ligne] ou [cédérom] après le titre d'un ouvrage, d'une encyclopédie, d'une thèse ou d'un périodique.

Citez précisément l'adresse électronique, et signalez entre crochets la date à laquelle le site a été consulté.

Présentation des références bibliographiques

- Le titre du document est en italique
- Si le nombre d'auteurs est supérieur à 3, ne citez que le premier, les 2 premiers ou les 3 premiers suivis de « et al. »
Ex : HARKINS, William A., et al.
- Un auteur peut être une personne morale ou une collectivité auteurs. Ex : CNRS
- Si l'auteur est un éditeur scientifique, citez-le en tant qu'auteur et ajoutez (éd.)
- L'auteur et le titre d'une partie sont séparés du document d'où ils sont tirés par « In : »

Qu'est-ce qu'une bibliographie ?

La bibliographie est l'ensemble des documents utilisés pour traiter un sujet.

Elle comprend les références bibliographiques citées **et** non citées dans le texte mais lues ou consultées.

Comment reproduire une citation ?

- Insérez-la dans le texte avec les guillemets
- Respectez la ponctuation originale
- Si vous voulez omettre une partie du texte, mettez 3 points entre crochets [...]
- Mentionnez la référence bibliographique dont est extraite la citation

Comment insérer une note bibliographique ?

Pour mentionner la référence dont est extraite la citation, insérez la référence abrégée dans le corps du texte, sous la forme **auteur, date**. Ex : (Lambert, 2009).

Dans la bibliographie se trouvant à la fin de votre mémoire, les références sont classées par ordre alphabétique du 1^{er} auteur. Si vous citez plusieurs références du même auteur, classez-les chronologiquement.

GUIDE DE REDACTION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Service Commun de Documentation
Université Henri Poincaré



Ce guide a pour objectif de vous aider à citer vos sources et à construire votre bibliographie de façon homogène et normée.

Les références bibliographiques doivent permettre d'identifier, de retrouver et de consulter facilement un document.

La présentation de ces références est soumise à des règles régies par des normes (NF Z44-005 et ISO 690).

Toutefois, ces normes peuvent être interprétées de manière différente selon les pays, les disciplines et les universités.